

ABONNEMENT
50 CENTIMS
PAR ANNÉE.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

La Gazette de Joliette

Politique, Commerciale, Agricole et d'Annonces.

ABONNEMENT
50 CENTIMS
PAR ANNÉE.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

27^{ème} Année.—No. 32

JOLIETTE, JEUDI 23 FEVRIER 1893. (Rédigée en Collaboration.)

M. ST-JEAN, Editeur-Propriétaire

SI VOUS VOULEZ
VOYAGER



à travers la vie par la route éprouvée des rhumes, de la toux et de la consommation, ne prenez aucun soin de vous-même pendant la saison humide et froide, et NE FAITES PAS usage du

Baume d'Allen
pour les Poumons

pour cette méchante toux que vous avez. Mais si vous voulez atteindre une vieillesse vigoureuse, pleine de santé, et conséquemment heureuse, employez le

Baume d'Allen
pour les Poumons

(Allen's Lung Balm)
comme préservatif et remède pour toutes les affections de la Gorge et des Poumons.

—PRIX—
25c, 50c et \$1.00 PAR BOUTEILLE.



Vente par le Shérif
PIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure, pour le district de Montréal.

Joliette, à savoir :
1. DAME GECLIE No. 1168, DAME PAYETTE dit ST. AMOUR, de la paroisse de Varennes, dans le district de Montréal, veuve de Hyacinthe Brien dit Desrochers, tant personnellement que comme tutrice à ses enfants mineurs. Demanderesse ; contre DAME AZELIE PAYETTE dit ST. AMOUR, épouse commune au bien de Zéphirin Fagnon, cultivateur, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, tous deux absents de la province de Québec, Défenseurs.

Une terre, sise et située en la paroisse de Saint-Lin, comté de l'Assomption, au rang appelé Côte Saint-Ambroise, de la contenance de quatre arpents de front sur trente arpents de profondeur dans une ligne, et trente-sept arpents dans l'autre ligne ; tenant devant à une petite rivière, derrière à Joseph Gour, d'un côté à Joseph Lorin, et de l'autre côté à Narcisse Desmarais—avec maison, grange, étables et autres bâtiments construits, connue et désignée au plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de Saint-Lin, sous les numéros dix-neuf cent trente-deux et dix-neuf cent trente-trois (1932 et 1933).

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Lin, le TROISIEME jour de MARS prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le trente-un mars prochain.

A. M. RIVARD, Shérif.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que Caroline Lepage, épouse de Adolphe Laforest, cultivateur de Scottstown, dans le District de St-François, veuve de Lepage, journalier de Courville, dans le territoire du Montana dans les Etats-Unis d'Amérique, et Joseph Lepage, journalier de Tilton, dans l'Etat du New-Hampshire, un des Etats-Unis d'Amérique en leur qualité d'héritiers présomptifs de Magloire Lepage et de Narcisse Lepage absents de cette Province, ci-devant de St-Charles-Borromée dans le District de Joliette, ont demandé pour être envoyés en possession des biens des dits Magloire et Narcisse Lepage, à l'ouverture de la dite Cour le six d'Avril prochain 1893 au palais de Justice, à Joliette, et toute personne qui peut et pourrait avoir à exercer quelque droit contre les dits Magloire et Narcisse Lepage, est requise de présenter sa réclamation devant la dite Cour le ou avant le jour de la présentation de la dite demande pour envoi en possession.

Joliette, 24 Janvier 1893.
F. O. DUGAS,
Av. et Proc. des dits
CAROLINE LEPAGE & AL.

Defense d'avancer

M. Zolique Langevin, fait défense d'avancer, à Seraphin Langevin, son neveu, élève au collège de Joliette, sans une autorisation signée de sa main.

ZOTIQUE LANGEVIN,
St-Cuthbert.
8 Février 1893.

UNE COURTE HISTOIRE LA COTTOLENE

est la meilleure des graisses à frire pour tous les usages culinaires.

UNE HISTOIRE VRAIE LA COTTOLENE

est la seule graisse à frire entièrement saine qui soit fabriquée. Les médecins la recommandent.

UNE VIEILLE HISTOIRE

C'est qu'une sensation désagréable "d'excès de richesse", provient des aliments cuits dans le saindoux.

UNE NOUVELLE HISTOIRE

Les aliments cuits dans la COTTOLENE sont délicats, délicieux, sains, réconfortants. Employez-vous la COTTOLENE? Préparée seulement par N. K. FAIRBANK et CIE, Wellington & Ann Sts. MONTREAL.

M. W. Copping

DE JOLIETTE

MOULIN A SCIE

annonce au public, que son nouveau moulin à scie est en pleine opération ; et tous ceux qui ont du bois à faire scier, soit en madriers, planches ou bardeaux, ou à faire varier ou embouveau ; trouveront satisfaction en allant à son moulin, et de plus il informe qu'il a toutes sortes de bois à vendre.

Mr. F. X. FLAMAND

Seigneur bien connu de cette ville, est celui qui est chargé de la direction de ce nouveau moulin.

Une visite est sollicitée.

A VENDRE

1. Une terre située à 20 arpents de l'église de Joliette, contenant à x 30 arpents, avec maison, grange et écurie.
2. Une terre située dans la paroisse de St-Charles, de Joliette, au 2ème rang de la Chaloupe, contenant 49 arpents en superficie, bâtie de grange et de cabane à sucre, avec les ustensiles nécessaires à la fabrication du sucre.
3. Un emplacement situé rue Notre-Dame à Joliette [70 x 176 pieds] en face de l'église Bonsecours avec une maison à trois logements [côtes] et dépendances convenables.
4. Un emplacement situé rue Mansseau à Joliette [90 x 180 pieds], avec maison à deux côtes dépendances.
5. Un emplacement, situé au coin des rues St-Antoine et Montcalm, de figure irrégulière, avec maison à deux côtes et les dépendances.
6. Un emplacement, situé, rue dépendante 30 x 80 pieds, avec maison et St-André.
7. Un emplacement, de 120 x 200 pieds, situé au coin de la rue de Lanauadière et Montcalm, bâtie de maison, remise à bois, remise à voiture, glacière, écurie, etc. etc.
8. Un moulin à farine contenant 5 paires de meules, trois bluteaux, un smut etc. etc. le tout mis en mouvement par un jenniver d'eau considérable. Les 6 derniers lots sont dans la ville de Joliette.
9. Un moulin à farine contenant 4 paires de meules et deux bluteaux, un smut etc. etc. Et un moulin à scie y attenant, le tout situé sur la rivière Ourneau, dans la paroisse de St-Paul, et en outre 10 arpents de terre entourant les dits moulins.

Pour les conditions, s'adresser à
A. FONTAINE, C. R.
Joliette P. Q.
1er Février 1893.

A LOUER

Le magnifique magasin en brique à trois étages avec logement, situé sur la Place Lavaltrie, et actuellement occupé par MM. Chamberland & Cie.
Ces derniers devant transporter leur manufacture de chausures sur la rue de Lanauadière, dans le grand bloc en brique, appartenant au Dr. Boulet.
Possession le ou avant le 1er mai prochain. S'adresser au
Dr. BOULET, Propriétaire.

Ceux qui ont besoin de lettres funéraires pourront s'en procurer chez la Gazette de Joliette sous une heure d'avis.

FEUILLETON

NELIDA

OU

Les Guerres

Canadiennes

I

LE CHEVALIER LOUIS

—La révolte serait irrésistible, invincible. Vous connaissez sans doute les luttes que Monsieur du Piessis, votre oncle, dut soutenir contre Sir John Gray, ce gouverneur tannique, rancunier et despote. Un instant le mécontentement fut tel que le persécuteur dut implorer l'intervention de l'évêque pour prévenir une rébellion devenue imminente, par suite de son administration dure, arbitraire et souvent injuste. Ces écrits séditieux, répandus dans tout le pays, demandaient vengeance du tyran et le charge seul put calmer l'incendie sur le point d'éclater. C'était en 1810, Lord Gray gouvernait depuis trois ans. Les américains crurent le moment favorable pour surprendre le Canada et s'attendirent qu'une occasion pour se précipiter sur nos contrées. L'Angleterre épouvantée se hâta de rappeler Lord Gray pour le remplacer par George Prévost, qui gouverne, depuis un an avec douceur et bienveillance, s'efforçant de réconcilier les esprits avec la domination anglaise.

—Mais sans y réussir selon toute apparence ?
—Non, assurément. Cependant si les Américains persistent dans leur projet d'annexion, comme tout semble le démontrer, nul doute que la population ne s'unisse avec un admirable ensemble au parti anglais qu'elle déteste, pour se préserver de toute lésion avec les Américains dont le triomphe entraînerait la destruction de leur nationalité.

—Ainsi l'invasion des Américains sur le territoire de la colonie vous paraît imminente ?
—D'autant plus que les forces Britanniques sont en ce moment presque purement nominales. C'est à peine si l'on peut compter quatre mille hommes sur une étendue de frontière de plus de quatre cents lieues. Le cours immense du Saint-Laurent, semblable à une grande route militaire, est donc ouvert de toutes parts aux Etats-Unis, qui, par là, peuvent pénétrer sans résistance apparente jusqu'au cœur du Canada. Aussi durant l'été de l'année dernière, ont-ils déjà réuni leurs principales troupes sur leurs frontières du Nord-Ouest, où ils ont attaqué les Indiens hostiles et soutenu contre eux plusieurs combats. Dans ce moment même, on assure qu'il concentrent, dans la petite ville de Détroit, une armée toute prête à envahir le Haut-Canada, comme je viens de l'apprendre en prenant terre à l'entrée du golfe.

—Mais alors, c'en est donc fait de la nationalité canadienne.
—Oui, si chaque habitant ne défendait cette nationalité que jusqu'à ce qu'il ne puisse plus la défendre.

—Et vous croyez ?
—Que pas un canadien n'hésitera à perdre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour repousser cette inique invasion.
—Ah ! si en est ainsi, mon sang et mon bras à ce brave peuple ! s'écria le chevalier avec exaltation.

—Merci ! au nom des compatriotes, répondit en souriant le capitaine, car nulle offre ne saurait être mieux accueillie. Si la

guerre éclate, vous ne tarderez pas à voir se renouveler tous les prodiges qui ont illustré, dans la dernière, les noms à jamais glorieux des chevaliers de Montcalm et de Vaudreuil.

Pendant que le capitaine et le chevalier s'entretenaient ainsi, le navire remontait rapidement le fleuve. Laisant à gauche l'île d'Orléans il ne tarda pas à toucher la pointe Lévi, où il relacha un moment. Une tribu d'Indiens Michmas, campant en ce moment sur le rivage, offrit au jeune français le plus curieux sujet d'étude. Les traits de ces sauvages ont quelque chose de désagréable ; leur teint fortement cuivré, leur visage allongé et leur physionomie sombre. Rien de plus disgracieux que les saillies formées par les pommettes de leurs joues, l'arc de leur nez, l'avancement de leur menton. Leurs cheveux rudes, longs et noirs pendant sur leur figure comme un débris de crinière. La plupart ne sont qu'à demi-vêtus d'une longue robe déchirée, d'une sale couverture de coton ou d'une chemise en lambeaux. Cependant ils sont grands, forts et propres à des occupations qui pourraient embellir leur misérable vie des douceurs de la civilisation.

Leurs femmes sont petites minces, et possèdent des traits arrondis plus gracieux que de leurs maris. Leurs cheveux peints avec le plus grand soin sont séparés en deux larges nattes à partir du sommet de la tête. Plusieurs portent des chapeaux de peaux de castors, ornées de plumes, de rubans, de diverses couleurs et de petites croix d'argent. D'autres se couvrent d'un bonnet de drap, pointu, bordé en poil d'élan, de nuances variées.

La plupart s'enveloppe d'un manteau ou d'une pièce de drap bleu, vert écarlate, orné de larges bandes de soie jaune et verte. Ce manteau qu'elles arrentent à leur ceinture pendant la belle saison, se le ramène sur la tête pendant l'hiver. En dessous se voit une tunique ou chemise de toile de coton peinte. Elles portent des bas très larges de couleur écarlate, et leurs mocassins ou chaussures sont bordés de poils d'élan ou de piqants de porce-pics. La plupart ont des bracelets et des colliers d'argent ou d'étain. Des médailles de différentes grandeurs sont en outre suspendues à leur cou, et derrière leur tête de petites pièces d'argent, retenues par des cordons, tombent jusque sur leurs talons. Des grands anneaux pendent à leurs oreilles. Comme les hommes dont l'accoutrement ne diffère de leur que par la robe qui remplace le manteau, elles se traçent sur la figure de larges raies de vermillon ou de charbon formant un tatouage bizarre qui enlaidit le charme naturel dont la nature paraît les avoir douées.

Une pièce essentielle à l'accoutrement des hommes est une gibecière dans laquelle ils renferment leur tabac. Une ceinture de cuir ceint leurs reins et leur sert à maintenir le couteau avec lequel ils scalpent la chevelure de leur ennemi. Ils portent aussi des cordons appelés wampum ou colliers, et qui sont composés de coquillages particuliers qu'on vend en grande quantité aux Etats-Unis. Par une coutume que l'on retrouve dans toutes les tribus sauvages de l'Amérique septentrionale, à la fin de chaque discours, ils prennent un de ces colliers pour rappeler ce qui a été dit et leur mémoire est tel que nombre d'années après ils se souviennent de ce que signifient chacun des cordons qu'ils possèdent.

Tous les ans, le gouverneur du Canada a l'habitude de faire à ces indiens des présents qui consistent spécialement en couvertures de laine. On distribue, en outre, aux familles de chefs des draps de couleurs franchantes, dont ils se font des

vêtements qu'ils ornent ensuite d'une foule de colifichets d'argent et d'étain. C'était précisément l'époque où ils allaient recevoir ces présents qui étaient cause de leur rassemblement à la Pointe Lévi d'où ils se préparaient à se rendre à Québec sur leurs pirogues pour les aller recevoir des mains du gouverneur qu'ils appelaient Oouothés ou le grand aïeul. C'est dans cette ville que nous ne tarderons pas à les retrouver.

Le navire ayant repris le large, ne tarda pas à pénétrer dans les eaux qui baignent le pied des rocs au milieu desquels s'enfoncent le port de Québec. Celui-ci s'encaisse, en effet, dans une sorte de promontoire rocaillieux, comme au fond d'un véritable précipice. De toutes part, il est hérissé de rochers à pic qui surplombent d'une manière étrange au-dessus des flots et forment un des tableaux les plus effrayants que puisse offrir l'aspect de la nature. A la vue de ces rochers surmontés de hautes murailles et des bastions saillants d'une imprévisible citadelle, on tremble qu'à chaque instant ces masses gigantesques, se détachent de leurs bases, ne s'écroutent avec un bruit affreux et n'ensevelissent sous leur poids les vaisseaux de guerre ou de commerce qui viennent jeter l'ancre dans ce port extraordinaire, l'un des étouffants qui soient au monde.

La ville elle-même est située au pied d'une rangée de montagnes qui semblent s'entasser les unes sur les autres, en s'enfonçant au loin dans l'intérieur de terres où elles forment les escarpements les plus pittoresques dans la direction de l'Est et du Nord. De la base de ces montagnes descendent ces ondulations gracieuses de terres cultivées de plusieurs lieues d'étendue. On dirait un beau jardin dont les contours sont arrosés par les eaux sablonneuses du fleuve, tandis que sur les revers des montagnes s'étage une vaste ligne de belles maisons blanches, entremêlées d'arbres à fruits, de rideaux de peupliers, de grands clochers d'églises, et de tout ce qui indique le voisinage d'une grande ville.

La route des chutes de Montmorency traverse ce populeux faubourg au delà duquel s'étend la plaine d'Abraham ; mais les cascades elles-mêmes ne sont pas visibles de Québec, quoiqu'on distingue de cette ville le confluent de la rivière. Tout en face de la ville était mouillée une multitude de navires, qui avaient tous l'arrière tourné contre le courant et leur pavillon dirigé vers la mer par une brise soufflant de l'ouest.

[A Continuer]

L'AMOUR QUI SAUVE.

Amel et Penhor n'avaient pas d'enfants. Quand Amel gardait ses troupeaux et que Penhor restait seule à la cabane, tristement elle pensait :

—Si j'avais sur mes genoux un cher petit qui serait le portrait vivant de mon ami, combien je serais plus heureuse !

Et Amel songeait en gardant les vaches de son seigneur :

Si Penhor, ma bien-aimée, me donnait un cher enfant, son vivant portrait, que de joie chez nous et que d'espoir !

Une fois qu'Amel revenait tout soucieux des pâturages, il dit :

—Penhor, ma femme, ce serait bien de tisser un beau voile à Sainte-Marie toujours vierge ; elle nous donnerait peut-être un petit ange.

Croyez-vous qu'un homme puisse penser le premier ? Non, c'est toujours la femme. Penhor alla chercher le voile qui d'ancien était tissé. Sur elle-même elle l'essaya plus blanc que la neige et transparent comme les brumes d'été.

La mère de Dieu, quant elle le vit, fut contente et l'accepta. Amel et Penhor eurent un petit enfant et s'aimèrent davantage auprès de son berceau.

Dès que l'enfant eut ses neuf jours, Amel le prit dans ses bras pour le porter au baptême. Le bébé reçu, Penhor, qui était encore

bien faible, prit l'enfant à son tour et le rendit à l'autel de la Vierge.

—Marie, dit elle agenouillée, voici le petit chéri que vous nous avez donné ; nous vous le redonnons, ô Mère ! Qu'il soit à vous et qu'il grandisse, promis à votre couleur céleste. Regardez-le, bonne Vierge, nous l'avons appelé Raoul, comme le père de son père. Regardez-le bien pour le reconnaître au jour où il aura besoin de vous.

Amel répondit :

—Ainsi soit-il.

L'enfant vêtue de la couleur du ciel. Il avait les blonds cheveux de Penhor, sa mère, et l'œil noir d'Amel, le vaillant pasteur des troupeaux d'Annan.

On ne sait pas si ce fut à cause des péchés de la paroisse de Saint-Vincent ou à cause des péchés de toutes les paroisses, depuis Tombelène jusqu'à Saint-Gildas-le-Rhy, mais voilà que, une nuit de grand malheur, l'eau du Couesnon s'enfla comme le lait bouillant qui franchit les bords du vase. Le vent soufflait du nord-ouest en tourmente, la pluie tombait à torrent, la terre tremblait. Toute la plaine se couvrit d'eau, et quand vint le matin on vit que ce n'était pas le Couesnon qui débordait mais bien la mer.

Elle arrivait sombre, houleuse et royaute. Elle avait rompu les barrières posées à son courroux par la main de Dieu.

L'église de St-Vincent étant située sur une hauteur, les montés s'y réfugièrent ; mais Amel et Penhor restèrent à la porte de leur maison, bâtie sur hauteur comme l'église.

Et quand l'eau vint à eux, ils montèrent au premier étage, avec le petit Raoul ; et quand l'eau les y suivit, ils grimperent sur le toit. L'eau les y suivit encore.

—Mon mari, dit Penhor, nous allons mourir ensemble.

—Non, répondit Amel.

—En quoi ? s'écria-t-elle, songe-raistu à abandonner ?

—Non, dit encore le pasteur. L'eau venait. Il ajouta, debout qu'il était sur l'arête du toit :

—Prends notre petit Raoul, je vais t'aider à grimper le long de moi, tu mettras les pieds sur mes épaules et tu te tiendras ferme.....

Penhor se jeta à son cou en pleurant, car elle aussi avait compris. Jamais s'arrêta.

—Dépêche-toi, c'est pour l'enfant. En te soutenant sur moi, tu dureras un peu de plus, peut-être l'eau s'arrêtera. Adieu, ma chère femme ; si je meurs et que tu sois sauvée, ce sera bien... Dis-lui qu'il se souvienne de son père.

Penhor pleurant tout son cœur par ses yeux, tenant l'enfant. Quand l'eau toucha sa ceinture, elle éleva le petit Raoul, après l'avoir pressé contre sa poitrine, et lui dit :

Grimpe le long de moi, tu mettras les pieds sur mes épaules et tu te tiendras ferme.....

—O mère ! fit l'enfant.

—Dépêche-toi, je le veux ; peut-être que l'eau s'arrêtera. En te soutenant un moment sur moi, tu dureras un instant de plus, et si tu es sauvée, ce sera bien..... Adieu, chéri de moi mon fils, mon cœur, souviens-toi de ton père et ta mère.....

Elle ne parla plus, parce que l'eau couvrit sa bouche.

Au-dessus des vagues, il ne resta plus que la tête blonde du petit Raoul et un pli de sa robe azurée qui flottait au courant.

Or la Vierge de St-Vincent, juste en ce moment, sortait par la plus haute fenêtre de l'église, abandonnant sa niche submergée pour se réfugier au ciel. Elle emportait toutes ses offrandes avec elle. En prenant son vol elle apperçut la tête blonde du petit Raoul et le pli de sa robe bleue. La Vierge s'arrêta.

—Cet enfant est à moi, dit-elle, je veux l'emporter aussi.

Et en effet, elle le prit par ses doux cheveux, croyant le soulever aisément, mais l'enfant était lourd, pour un si petit corps, si lourd que la sainte Vierge fut obligée de lâcher toutes ses offrandes et d'y mettre les deux mains.

Quand elle eut tout lâché, le lin, les ussus et les fleurs, elle put enfin soulever l'enfant, et après elle se s'étonna plus du poids qu'il pesait. Penhor, sa mère, s'attachait à lui de ses doigts mourants, le père s'attachait à la mère.

—Oh ! dit la Vierge émue et joyeuse à la vue de cette grappe de cœurs j'ai trouvé la sainte trinité sur la terre.....

Et, dans un pan de sa robe étoilée, elle mit le père avec la mère, la mère avec l'enfant, trois amours dans un seul amour, qui à rom la Famille.

On raconte cette histoire aux vieillards, entre Cancale et le Mont-Saint-Michel.

PAUL FEVAL

LA GAZETTE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
Publié dans l'intérêt des comités de Joliette, Montcalm, l'Assomption et Berthier. Paraît le jeudi de chaque semaine.
TARIF DES ANNONCES
1ère Insertion par ligne 10 cts
Pour chaque insertion subséquente 5 cts
Pour annonces à longs termes, conditions libérales.
Tout ce qui concerne la rédaction l'envoi des correspondances, les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à

LA GAZETTE
JOLIETTE, P. Q.

JEUDI, 23 FÉVRIER 1893.

Chronique au Palais.

La Cour de Circuit s'est ouverte, jeudi dernier, sous la présidence de son Honneur le Juge De Lorimier. A l'ouverture, on a repris l'instruction de la cause de Roy vs Rowan. Après l'audition de quelques témoins, le défendeur s'est entendu condamner à \$15.00 et les frais qui s'élèvent, dit-on, pour les témoins seuls, à plus de 200.00. L'enveloppe est plus difficile à digérer que l'amende.

Vendredi a eu lieu le procès de P. Gravel vs J. Bte Bonin à qui le demandeur reprochait d'avoir puni trop sévèrement son enfant et de qui il réclamait pour ce fait \$50.00. Environ 30 témoins ont été produits de part et d'autre. Le jugement a été en faveur du demandeur pour \$25.00 et les dépens qui friseront la centaine de piastres.

A propos de Cour, d'organisation judiciaire, dimanche soir, M. J. M. Tellier, M. P. P., a soumis aux avocats de cette ville, plusieurs notaires et d'autres citoyens marquants, le bill que M. Casgrain, procureur-général, a mis dernièrement devant la législature de Québec, si ce projet devient loi, nous aurons d'une organisation toute nouvelle, empruntée en partie, à nos voisins d'Ontario. Par cette loi, nous aurons un juge de District qui jugera toutes les causes dont le montant réclamé n'excéderait pas \$400. Les actions de \$100 à 400 seraient sujettes à appel devant trois juges. Les causes de \$400 et au-dessus seraient jugées par un juge de la Cour Supérieure et seraient sujettes à appel devant la Cour du Banc de la Reine. Le juge de District jugerait sommairement de toutes les offenses mineures, délits, larcin, assaut, etc. Il n'y aurait plus que six districts dans lesquelles la Cour du Banc de la Reine, en matières criminelles, siégerait.

Le gouvernement espère, avec le système, réduire les dépenses de l'administration de la justice de moitié.
On croit que ce projet de loi ne sera pas adopté cette année, vu son importance et vu le peu de temps qu'on pourrait donner à sa discussion s'il est vrai que les chambres doivent être prorogées cette semaine.

Legislature Provinciale.

Indemnité Parlementaire

M. Fitzpatrick explique son bill demandant la réduction de l'indemnité parlementaire. Il dit qu'au moment où le gouvernement impose des taxes pour faire face à la situation financière, au moment où l'on demande l'abolition du Conseil législatif, c'est le devoir des députés de réduire leur indemnité. Comment, dit le député de Québec, pouvons-nous être justifiables de maintenir l'indemnité à \$800.00, lorsque nous avons un déficit considérable, tandis que dans Ontario, où le gouvernement a des surplus, l'indemnité n'est que de \$600.

M. TAILLON

Il ne faut pas perdre de vue que le bill du député de Kamouraska n'est pas mort. Il peut revenir de nouveau. Il est assez difficile de fixer une échelle de prix pour l'indemnité des membres. C'est une question fort délicate et c'est aux députés à déterminer la chose.

M. MARION

Il est d'opinion que \$800.00 n'est pas une rémunération trop élevée pour les services que rendent les députés ; il a déjà voté pour une pareille indemnité et il a été réélu avec l'entente qu'il recevrait \$800.00.

L'HON. M. MERCIER

Je suis obligé de voter contre ce projet de loi et je vais dire pourquoi. Avant les élections de 1890, nous avons fixé l'indemnité à \$800, et je ne sache pas que nulle part devant le peuple on nous en ait fait un reproche.

L'honorable M. Joly, avec le désintéressement qui le caractérise, avait fixé l'indemnité à \$500 et le peuple ne lui en a tenu aucun compte.

On a changé de temps en temps le montant de l'indemnité parlementaire, mais il y a trois ans, on a fixé par statut l'indemnité à \$300. Je ne crois pas que la question devrait être ouverte et le statut devrait rester tel qu'il est ; quand à changer, je serais d'opinion qu'il vaudrait mieux l'abolir complètement ; quant à donner une indemnité, il faut que ce soit une indemnité raisonnable. On sait les dépenses que nous avons à encourir, nous surtout qui ne demeurons pas dans la capitale.

Pour ma part, je voterais carrément contre le bill et je demande que le vote soit pris publiquement et non pas en comité, ce qui ne paraît pas courageux.

L'HON. M. HALL

Dit qu'il n'était pas en Chambre lorsque l'indemnité a été augmentée, mais qu'il est en faveur d'une réduction.

MM. Carbray, Panneton et Kennedy parlent dans le même sens. L'hon. M. Flynn déclare qu'il votera contre le bill de M. Fitzpatrick.

M. BERNATCHEZ

Je concorde dans les remarques de M. Flynn ; je suis contre la diminution de l'indemnité parce que je considère qu'elle n'est pas trop élevée. La position de député nous entraîne dans les dépenses que nous ne ferions pas autrement, frais d'élection, frais de représentation, contestations d'élection, souscriptions, etc.

En 1878 M. Joly a réduit l'indemnité parlementaire à \$500 et nos adversaires nous ont accusés de faire des économies de bouts de chandelles. M. Chapleau est arrivé au pouvoir et a augmenté l'indemnité parlementaire.

Je comprends que le député de Québec puisse demander la réduction de l'indemnité, il a le talent de se faire élire par acclamation. Il nous a fallu, nous, subir une élection. A part cela, M. Fitzpatrick demeure ici et l'on sait qu'il ne néglige pas ses affaires personnelles pour la politique. Nous, au contraire, il nous faut abandonner nos affaires pour venir remplir nos devoirs législatifs. Je voterais donc contre la proposition de M. Fitzpatrick et contre celle de M. Desjardins.

M. Stephens, ce pauvre homme qui n'a qu'un modeste revenu de \$100.000 par an, s'est prononcé en faveur de la réduction.

M. Baker a suggéré à M. Stephens de donner son indemnité aux pauvres, puisqu'il avait des scrupules à la toucher.

La question est mise aux voix et donne le résultat suivant : pour le bill de M. Fitzpatrick 16, contre 42.

SEANCE DU SOIR

La Chambre procède à l'étude de différents bills publics. On appelle le projet de loi de M. Fitzpatrick ayant pour objet de réduire le nombre des ministres.

L'honorable M. Taillon exprime l'opinion que le nombre des ministres n'est pas trop considérable pour la besogne qu'il y a à faire.

M. Fitzpatrick se déclare satisfait des explications du premier-ministre et retire son bill.

M. Fitzpatrick avait aussi un autre bill à l'effet de réduire le nombre des députés.

Le vote a été pris et a donné le résultat suivant : pour le bill 3 ; contre 50.

Sur motion de M. Desjardins pour remettre son bill demandant la réduction de l'indemnité parlementaire sur les ordres du jour, la proposition est rejetée sur le vote suivant : pour 18 ; contre 34.

Encore la Baie des Chaleurs

L'AFFAIRE DES \$28,500.

M. Mercier demande une enquête.

L'affaire de \$28,500 de la Baie des Chaleurs pour laquelle M. Mercier a subi un procès en Cour de Police et a été envoyé au criminel, revient sur le tapis. M. Mercier était accusé d'avoir touché cette partie du subside et de l'avoir porté à son compte à la banque. Aujourd'hui, il demande que tous les reçus soient publiés au comité des comptes publics. Plusieurs témoins seront entendus et l'affaire promet d'être intéressante.

Le pape Léon XIII a reçu, vendredi, 8,000 pèlerins venus des diverses provinces italiennes pour visiter Rome à l'occasion du jubilé pontifical.

La réception a commencé le matin à dix heures et, à quatre heures de l'après-midi, le défilé n'était pas encore terminé. Il est bon d'ajouter que chaque pèlerin, en passant devant Léon XIII, tenait à baiser l'anneau pontifical, ce qui devait nécessairement prolonger outre mesure la cérémonie.

On répète avec persistance remarquable que la présente session fédérale est la dernière de ce parlement et que des élections générales auront lieu en automne. La révision des listes va se faire incessamment et du travail, ont préoccupé son

BULLETIN POLITIQUE

Rumeur de la prorogation de la session fédérale avant Paques

Sir John Thompson partira le 10 mars pour Paris

Les écoles du Manitoba

Le bétail canadien

Un ordre en conseil a été passé samedi enlevant au ministre de l'Agriculture le pouvoir qui lui avait été conféré par les lois de quarantaine de 1884 et 1887, de permettre aux colons, sous certaines conditions, d'amener leurs bestiaux dans le Manitoba ou le Nord Ouest, sans subir le stage de quatre-vingt-dix jours à la quarantaine.

Cette mesure a été prise afin de faire disparaître l'excuse donnée par M. Gardner, président du bureau agricole anglais, pour empêcher l'entrée du bétail canadien en Angleterre.

Depart de Sir John Thompson

On croit que Sir John Thompson partira le dix mars prochain pour Paris, où il assistera à la conférence des arbitres de la mer de Behring.

Cour Suprême

M. Robert Sedgewick a été nommé juge de la Cour suprême par un ordre en conseil passé samedi. Il sera assermenté demain.

Les écoles de Manitoba

On dit que les questions à être soumises à la Cour Suprême dans l'affaire du Manitoba ont été préparées et seront communiquées aujourd'hui aux représentants de la minorité française.

Une motion de M. McCarthy

Il est rumeur que M. McCarthy proposera, après la vote sur l'amendement Cartwright, une motion demandant la réduction des droits sur les marchandises et articles fabriqués en Angleterre.

Conseils de la Reine

La Gazette Officielle de samedi prochain contiendra les noms de MM. Fitzpatrick, Amyot, Bédard, Languedoc, de Québec, nommés conseils de la reine.

La session fédérale

Il est rumeur que Sir John Thompson et M. Laurier se sont entendus pour proroger le parlement avant Paques.

M. Tarte

L'Electeur annonce que M. J. I. Tarte s'est engagé à collaborer dans ses colonnes d'ici à la fin de la présente session fédérale, à l'exclusion de tout autre journal, excepté le Cultivateur, addition hebdomadaire du Canadien, propriété de ses fils.

M. Tarte fournira chaque jour à ce journal une dépêche sur les événements courants et deux articles signés par semaine.

D'un autre côté, il est rumeur à Ottawa que M. J. I. Tarte, M. P., sera sous peu co-éditeur du Canadien de cette ville.

On dit aussi que M. Tarte prépare une résolution d'impeachment contre le juge Bossé, au sujet du procès de Robert McGreevy.

LEON XIII

Le monde catholique a célébré dimanche dernier le 50e anniversaire de la consécration épiscopale de Léon XIII. Un Te Deum solennel a été chanté dans toutes nos églises à cette occasion.

Léon XIII est né le 2 mars 1810, à Carpineta, dans les Etats de l'Eglise. Entré très jeune dans les ordres, il était reçu prêtre le 13 décembre 1837, nommé archevêque titulaire de Damiette le 17 février 1843, évêque de Perouse le 13 janvier 1848, cardinal le 19 décembre 1853, et appelé enfin à la plus haute dignité ecclésiastique, sur le siège de Pierre, le 20 janvier 1878.

L'avènement de Léon XIII eut lieu à une époque de troubles en Europe. Quelques puissances même avaient songé à exercer une pression sur le conclave. Mais l'Eglise offre au monde étonné ce merveilleux caractère, qu'aux époques les plus critiques, la Providence arrive à point pour tourner les complots qui la menacent. A la même époque, la question d'Orient surgit, et le Conclave, en deux séances, choisit l'étu du Divin Maître.

Le monde catholique mit quelque temps à se convaincre que Pie IX avait un digne successeur en Léon XIII. Mais bientôt on connut ses grandes qualités, la fermeté de son caractère, la solidité de la doctrine, l'éloquence de sa parole et le charme d'une bienveillance envers l'humanité, qui a déconcerté la philosophie du siècle.

Les premiers actes du nouveau Pape montrèrent à l'univers que Dieu avait donné à son Eglise un chef capable de la guider par sa prudence, son courage et son énergie.

Ce que ce grand pontife a fait pour l'humanité est du domaine de l'histoire contemporaine. Les intérêts sociaux, l'équilibre dans les classes, la conciliation du capital et du travail, ont préoccupé son

attention. Il s'est révélé le plus grand économiste de son temps.

Une parole qui peint bien ce caractère sublime, est ce qu'il disait dernièrement à propos de M. Gladstone, premier ministre d'Angleterre :

"M. Gladstone et moi, dit-il, sommes les deux plus vieux chefs vivants, et cependant c'est nous qui avons les idées les plus jeunes."

LES DEPUTES S'AMUSENT

Passé-temps original

Une rixe au Parlement.

On parlait beaucoup ce matin, au Parlement d'une scène qui s'est passée hier soir, et à laquelle ont pris part deux députés de l'opposition MM. Turgeon et Fitzpatrick. La querelle a pris origine dans la salle des séances de l'Assemblée législative après que M. Fitzpatrick eut retiré son bill concernant la réduction du nombre des ministres. M. Turgeon se mit alors à faire gorges chaudes sur l'insuccès de quelques-uns de ses bills et après des gros mots de part et d'autre il l'accusa, lorsqu'il le vit retirer son bill au sujet du nombre des ministres, de capituler devant le gouvernement et de préparer ainsi sa réélection par acclamation dans le comté de Québec.

Les choses s'envenimèrent au point que les deux ex-amis partirent dans le dessein d'aller dans le corridor vider l'affaire. On se rendit dans la chambre de l'opposition et là, après de nouveaux gros mots, il y eut rixe, et M. Fitzpatrick, dont la force bien connue est cependant inférieure à celle de M. Turgeon, eut le dessous et fut lancé sur le parquet.

Les deux adversaires furent séparés avant que les suites de la querelle ne devinssent plus graves.

Les commentaires sont nombreux aujourd'hui au sujet de cette scène.

MITCHELL VS CORBETT

Les deux pugilistes ont fait un depot de \$10,000

Hier soir, Charley Mitchell, le pugiliste anglais, a fait dans les bureaux du World à New York son dépôt de \$10,000 avec 20 billets de \$500 pour couvrir le depot de Jimmy Corbett qui avait été fait en dix billets de \$1000. Mitchell aurait désiré qu'une partie de la bourse retournerait au vaincu, Corbett n'a pas accepté et la bourse entière appartient à son vainqueur. La lutte aura lieu au mois de décembre prochain. Jackson veut se battre à tout prix avec Corbett.

Si Corbett est battu, il veut rencontrer Mitchell six mois après que celui-ci aura vaincu Corbett.

UN MARCHEUR INTREPID.

On signale l'arrivée à El Paso [Texas] d'un nommé Chris Miller, de Chicago, qui a entrepris de faire à pieds le tour des Etats Unis en se tenant toujours à 50 milles au plus de la frontière. Miller a parié \$5,000 qu'il accomplirait en deux ans et demi ce voyage d'environ 14,000 milles. Il est parti de la Nouvelle-Orléans et a mis cinquante jours pour arriver à El Paso. Une des conditions les plus curieuses de son pari est qu'il doit voyager sans armes ni argent, il doit gagner en route ce qui lui est nécessaire pour son entretien, et Miller a réussi jusqu'à présent à ne manquer rien en faisant des conférences et en donnant des représentations dans les villes où il passe.

Mais le manque d'armes l'a exposé déjà à plusieurs aventures désagréables ; il a été, une fois notamment, arrêté par des brigands qui ne voulaient plus le relâcher et qui lui auraient fait perdre son pari s'il n'avait réussi à leur échapper au bout de quelques jours. Il paraît que Miller ne semble nullement fatigué par la longue marche qu'il vient de faire de la Nouvelle-Orléans à El Paso.

Les usages de l'eau chaude

Une bande de flanelle ou une serviette pliée en long, trempée dans l'eau chaude, et torquée, puis autour du cou d'un enfant qui a le croup, amène généralement un soulagement en dix minutes. Une essuie-mains en plusieurs doubles, trempée dans l'eau chaude vivement torquée et appliquée soulage ordinairement très promptement le mal de dents ou la névralgie. Pour les coliques, ce traitement agit comme par magie. Il n'y a rien qui coupe aussi court que l'eau chaude à une congestion de poumons, à un mal de gorge ou à un rhumatisme, quand on applique cette eau promptement et complètement.

L'eau tiède agit très vite comme émétique, et l'eau chaude, prise à volonté une demie-heure avant de se mettre au lit, est le meilleur laxatif possible en cas de constipation, en même temps qu'elle a l'effet le plus adoucissant sur l'estomac et les intestins. Ce traitement continué plusieurs mois avec un régime de nourriture convenable ; verra à bout de tout cas de dyspepsie curable. Le mal de tête cède presque toujours à l'application simultanée de l'eau chaude aux pieds et derrière le cou.

ble. Le mal de tête cède presque toujours à l'application simultanée de l'eau chaude aux pieds et derrière le cou.

Son premier Marché

Marie-Louise vient de dire adieu à son couvent. Son éducation, pour me servir du terme le plus en vogue, est enfin achevée. Il ne reste plus rien à apprendre au pensionnat. Elle a été une élève brillante ; austère, la croix d'honneur brille sur sa jeune poitrine. Elle est graduée et prête à briller dans le monde.

La musique, le chant, la peinture, la broderie, les langues mortes, l'italien, voire même un peu d'espagnol, la danse surtout, tout cela lui a été enseigné pendant des années. Elle excelle à se produire dans un salon et ses saluts gracieux feraient mourir de jalousie l'hussier de la Verge Noire.

Riche et belle, avec toutes les qualités que je viens d'énumérer, Marie-Louise n'eut pas de peine à se choisir un mari parmi la foule d'adorateurs qui se présentèrent. Jules Auguste... fut l'heureux mortel ; et elle lui fit comprendre assez facilement qu'elle était ménagère aussi accomplie que sa mère et sa grand-mère, citées comme des modèles ; un vrai don de famille. Jules n'en douta pas. Doute-t-on jamais dans ces temps-là ? Et le mariage fut célébré avec tout l'éclat convenable.

Revenus de leur voyage de noces, ils prirent maison et madame s'acheta tout de suite un amour de petit livre qui sentait son cuir de Russie, à ne point s'y tromper, pour inscrire ses dépenses journalières et les besoins de la maison. Elle se montra également d'un gentil crayon d'or, et d'une merveille de petit panier pour le marché, le plus beau et le plus mignon panier qu'on eut jamais vu. Sa robe de matin était d'une étoffe des plus rares et de goût le plus esthétique ; aussi, ce ne fut qu'un cri d'admiration, lorsqu'elle apparut pour la première fois au grand marché Bonsecours.

— Oh ! les beaux mignons et ravissants cochons, s'écria-t-elle en s'arrêtant toute émerveillée devant un étal, où, entr'autres viandes de premier choix, le boucher étalait, avec complaisance, un certain nombre de petits cochons de lait.

— Je vais en prendre deux ou trois, quel prix ?

— Cinq piastres le couple, madame, dit le boucher de sa voix la plus suave.

— Ah ! ne trouvez-vous pas que c'est un peu cher ? Une anne de bistek me suffira pour le moment. Je voudrais aussi avoir quelques... Oh ! oui—quelques ris de veau. Jules m'a bien recommandé de lui en apporter. Des jolis et bien faits, s'il vous plaît, et surtout qu'il y ait beaucoup de raisin dedans.

Elle se rendit ensuite chez le marchand de volailles.

— Avez-vous des poulets ; lui demanda-t-elle.

— Par pochetees, madame, lui fut-il répondu.

— Combien que ça coûte une pochete ?

— Quarante centils la pièce.

— Très bien, veuillez m'en envoyer une pièce, si la pièce n'est pas trop longue.

Puis elle se mit à ramasser certaines petites roulettes qui lui paraissaient très-belles.

— Quelle est cette chose succulente qui sent si bon ? s'enquêtait-elle au gargon aux cheveux roux, derrière le banc, un vrai petit démon.

— Du fromage de l'île d'Orléans, mademoiselle, et ce fromage est excellent. En voulez-vous ?

Elle en acheta et demanda ensuite au gargon où elle pourrait acheter des caillies sur toast.

— Il n'y en a pas actuellement sur le marché, répondit résolument le jeune farceur. Maman est allée en chercher un voyage et aussitôt après son retour, je vous en enverrai.

— Qu'est-ce donc que ces jolis fruits rouges ? (c'était des atocas) Oh ! quels iraient à merveille avec ma vaisselle de porcelaine peinte à la main ! Envoyez m'en un minot.

Finalement, elle se contenta d'une pinte, qu'elle vida dans son petit panier artistique.

— Avez-vous du fruit de poules ? dit-elle de sa voix la plus douce à un vieillard qui, quelques bancs plus loin, se faisait remarquer par la blancheur éclatante de son tablier.

Le bonhomme se mit à jongler, se gratta plusieurs fois l'oreille, puis soudainement inspiré il lui dit timidement :

— Ne seraient-ce pas, par hasard, des œufs que vous désirez, madame ?

Elle en emporta une demie douzaine pour faire une omelette à son cher Jules.

Mais l'omelette est encore à faire. Rendue à sa maison, elle déposa son trésor de panier tout près du feu, et retira les œufs et les atocas, qui, naturellement, se détachèrent sur sa robe esthétique et la ruinaient à tout jamais.

Sur ces entrefaites, le beau Jules entra et aperçut l'omelette de nouvelle fabrication, un vrai salmigondis d'œufs, de raisin, de farine et d'ato-

cas, et pour comble de malheur, à peine a-t-il franchi le seuil de la maison qu'une odeur des plus infectes le saisit à la gorge. Les malheureux Jules faillit tomber en syncope et la pauvre chatte qui sommeillait au coin du feu passa la porte pour ne plus jamais revenir.

La chaleur du poêle achevait de fondre le fameux fromage de Québec.

Le lendemain, on se mit en quête d'une bonne maison de pension.

UNE LONGUE VIE

Est possible seulement quand le sang est pur et vigoureux. Pour expulser les Scrofules et autres poisons de la circulation, la médecine supérieure est la Salsepareille d'AYER. Elle communique des forces permanentes et de l'efficacité à chaque organe du corps. Le rétablissement à une santé parfaite et aux forces.

Est le Résultat de l'Usage

de la Salsepareille d'AYER. Mary Schubert, Kansas City, Kas., écrit :

"Je suis convaincue qu'après avoir été malade toute une année d'une maladie de foie, la Salsepareille d'AYER m'a sauvé la vie. Les meilleurs médecins étaient incapables de me venir en aide, et ayant fait l'essai de trois autres médicaments, sans aucun soulagement, je me mis finalement à prendre de la Salsepareille d'AYER. Le résultat fut une guérison complète. Depuis lors j'ai recommandé cette médecine à d'autres personnes, et toujours avec succès."

LA SALSEPAREILLE

d'AYER

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

M. W. Copping

DE JOLIETTE

annonce au public, que son nouveau

MOULIN A SCIE.

est en pleine opération ; et tous ceux qui ont du bois à faire scier, soit en mardiers, planches ou bardeaux, ou à faire valloper ou emboutever ; trouveront satisfaction en allant à son moulin, et de plus il informe qu'il a toutes sortes de bois à vendre.

Mr. F. X. FLAMAND

Scieur bien connu de cette ville, est celui qui est chargé de la direction de ce nouveau moulin.

Une visite est sollicitée.

A VENDRE

1o. Une terre située à 20 arpents de l'église de Joliette, contenant 4 x 30 arpents, avec maison, grange et écurie.

2o. Une terre située dans la paroisse de St-Charles, de Joliette, au 2ième rang de la Chaloupe, contenant 49 arpents en superficie, bûche de grange et de cabanne à sucre, avec les ustensiles nécessaires à la fabrication du sucre.

3o. Un emplacement situé rue Notre-Dame à Joliette [70 x 176 pieds] en face de l'église Bonsecours avec une maison à trois logements [côtés] et dépendances convenables.

4o. Un emplacement situé rue Mansau à Joliette [90 x 180 pieds], avec maison à deux côtés dépendances.

5o. Un emplacement, situé au coin des rues St-Antoine et Montcalm, de figure irrégulière, avec maison à deux côtés et les dépendances.

6o. Un emplacement, situé, rue dépendante 30 x 80 pieds, avec maison et St-André.

7o. Un emplacement, de 120 x 200 pieds, situé au coin de la rue de Lanauère et Montcalm, bûche de maison, remise à bois, remise à voiture, glacière, écurie, etc. etc.

8o. Un moulin à farine contenant 5 paires de meules, trois bûcheaux, un smut etc. etc. le tout mis en mouvement par un pouvoir d'eau considérable. Les 5 derniers lots sont dans la ville de Joliette.

9o. Un moulin à farine contenant 4 paires de meules et deux bûcheaux, un smut etc. etc. Et un moulin à scie y attenante, le tout situé sur la rivière Ouareau, dans la paroisse de St-Paul, et en outre 10 arpents de terre entourant les dits moulins.

Pour les conditions, s'adresser à A. FONTAINE, C. R.

Joliette P. Q.

1er Février 1893.

A LOUER

Le magnifique magasin en brique à trois étages avec logement, situé sur la Place Lavaltrie, et actuellement occupé par MM. Chamberland & Cie.

Ces derniers devant transporter leur manufacture de chaussettes sur la rue de Lanauère, dans le grand bloc en brique, appartenant au Dr. Boulet.

Possession le ou avant le 1er mai prochain. S'adresser au Dr. BOULET. Propriétaire.

CONSOMPTION GUÉRIE


Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Debilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, l'inventeur grais à francs de l'humanité, l'envoyé gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce Journal.

W. A. Novas, 520 Powers' Block, Rochester, N. Y.

Le CLIMAT des BERMUDES chez vous!
 "Il faut que vous alliez aux Bermudes..."
L'EMULSION SCOTT
 d'Huile de FOIE de MORUE
 Aux Hypophosphites de Chaux et de Soude.
 Je l'appelle souvent le climat des Bermudes...
PHTISIES,
TOUX et REPROUSSIONS
 par ce remède. Son goût agréable est un grand avantage...
 SCOTT & BOWNE, Belleville.

AVIS PUBLIC est par le présent avis...
 que Caroline Lepage, épouse de Adolphe Laforest...
 F. O. DUGAS,
 Avt. et Proc. des dits
 CAROLINE LEPAGE & AL.

TOUSSEZ-VOUS ?
 Depuis un Jour!
 Une Semaine!
 Un Mois!
 Une Année!
 Des Années!
PRENEZ LE
Sirop de Térébenthine
 DU
DR. LAVIOLETTE.
 Le Plus Sur.
 Le Plus Efficace.
 Le Plus Agréable au Gout.
 NE CONTIENT
 Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme
EN VENTE PARTOUT.
 25 et 50 cents le Flacon.
DEMANDEZ-LE.
 MEL PROPRIÉTAIRE: J. S. LAVIOLETTE, M.D.,
 217 Rue des Commissaires, Montréal.

SI VOUS VOULEZ VOYAGER

 à travers la vie par la route épineuse des rhumes, de la toux et de la consommation, ne prenez aucun soin de vous-même pendant la saison humide et froide, et **NE FAITES PAS** usage du
Baume d'Allen
 pour les Poumons
 pour cette méchante toux que vous avez. Mais si vous voulez atteindre une vieillesse vigoureuse, pleine de santé, et conséquemment heureuse, employez le
Baume d'Allen
 pour les Poumons
 (Allen's Lung Balsam)
 comme préservatif et remède pour toutes les affections de la Gorge et des Poumons.
PRIX
25c, 50c et \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Le rhumatisme guéri en 30 minutes par le "Wood Ford's Sanitary Lotion."
 Vendu par Louis Robitaille.

Nouvelles Locales.
 Un jeune homme actif, de 12 à 15 ans, sachant bien lire le manuscrit, trouvera immédiatement de l'emploi comme apprenti-imprimeur, en s'adressant à ce bureau.
Mort des fièvres.—Zébi Nadon a été inhumé, vendredi après-midi dans le cimetière de Joliette. Samedi matin, à eu lieu, à l'église, le service religieux.
In memoriam.—Mardi matin les hommes de la Congrégation de Marie, de cette ville, ont assisté en grand nombre, à une messe recommandée par eux pour le repos de l'âme de leur confrère défunt Charles Trudeau.
 Le même jour, à 8 heures, A. M., a été chanté, dans notre église, le service funèbre de feu Joseph Trudeau, décédé en Décembre, dans Montana. L'assistance était nombreuse et en rapport avec l'estime dont jouissait le défunt.

Dimanche dernier, a on annoncé au prône, la mort de Daniel Venne, mort en Janvier, en Califorme.
Révision des listes.—L'Hon M. Costigan secrétaire d'Etat a répondu, sur interpellation, que la liste des électeurs serait révisée en 1893.
 Le directeur de l'Ecole Industrielle de Joliette, n'autorise personne, pas même ses employés, à percevoir les argent qui lui sont dus. Il ne se rend pas responsable des dettes contractées au nom de l'Ecole sans une autorisation par écrit.

Lundi soir, le convoi de Joliette a bloqué, près de la Station St-Joseph, en se rendant à St-Gabriel de Brandon. Mardi matin, les voyageurs ont attendu jusqu'à sept heures à notre gare, mais n'ont pu laisser qu'à 3 heures de l'après-midi.

Au Collège.—Nous avons beaucoup de regret d'annoncer que vu les nombreux cas de maladies (fièvre) qui se sont déclarées au Collège Joliette, les autorités ont décidé de renvoyer leurs élèves et de tenir l'Institution fermée depuis le 25 février courant jusqu'au 15 mars prochain.
 La gent écolière, en général, va se réjouir. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il en résultera une perte de temps précieux pour tous. Mais il vaut mieux sacrifier un peu de temps, afin d'éviter la perte de vie qui serait un malheur irréparable.

Décès.—En cette ville, le 23 février courant, à l'âge de 60 ans. M. Lidaige Bolduc, bourgeois.
 Le défunt a succombé à une maladie de quelques jours.
 Les funérailles auront lieu demain.

Lisez l'annonce de Guibault & Gravel.
Froid.—Depuis près de deux mois, nos pompiers ont eu une rude besogne, non pour combattre les incendies, mais pour procurer l'eau aux citoyens. En effet, depuis le commencement de janvier chaque jour, notre brigade de feu à dû courir, avec sa bouilloire portative, d'une maison à l'autre, pour dégeler les conduits d'eau dans les rues. Pour la 3ième fois le tuyau à l'eau sur le grand pont a dû être renouvelé, cette semaine, l'eau gelée l'ayant fait crever, la besogne est dure et dispendieuse.

Température.—Il est tombé un peu de neige, dimanche et mardi soir. Lundi matin, le vent soufflant au nord, balayait la neige en tout sens et rendait la température insupportable. Dimanche et lundi à 8 heures, le mercure était à 8° au-dessous de zéro.
 Hier matin le mercure était à zéro et il s'est élevé durant tout le jour.

En visite.—Dimanche dernier, M. Alphonse Duhamel, d'Ottawa, était en visite chez M. R. Duckett, à Joliette.
Au Parlement.—L'Hon. Procureur-Général, Casgrain a retiré son projet de loi pour la réorganisation judiciaire. Cette loi sera de nouveau soumise, au Parlement Provincial à sa session de mois de novembre et elle sera très probablement adoptée avec quelques amendements de modifications. Le principe du bill est excellent au dire de tous. Mais la loi elle-même sera perfectionnée par la discussion des députés et les suggestions que chacun pourra faire pendant la vacance parlementaire.
 Pour notre part, qu'on nous laisse la Cour Criminelle qui siégerait au besoin, une fois l'an ou moins souvent, et nous souscririons de tout cœur aux dispositions de la loi projetée.
Démanagé.—Du nouveau chez N. A. Guibault et Cie.—Il nous fait plaisir d'annoncer à nos pratiques que nous avons transporté notre stock d'épicerie et chaus-

ures, entre la pharmacie de M. Louis Robitaille et le nouveau magasin de M. Camille Labreche en considération de ce nouveau changement nous avons décidé de réduire nos prix dans la grocerie et surtout dans la chaussure et les tapisseries.
 Comme par le passé, nous tiendrons l'assortiment le plus complet dans les fruits de toutes sortes, et aujourd'hui même, nous offrons en vente 200 quarts de Pommes, bien assorties, et aussi oranges, citrons dates, figues, raisin atocas, et noix de toutes sortes.
 Nous continuerons à tenir un assortiment complet de poissons saillés et frais. Aussi des hultres fraîches.
 Nous tiendrons une spécialité des souliers pour hommes, femmes et enfants, que nous ferons faire à ordre.
 Nous vous invitons à venir voir nos échantillons. En un mot tout ce que vous ne trouverez pas ailleurs, nous vous invitons à venir ici, et vous l'aurez. N. A. Guibault & Cie.

M. Elzéard Malo, ferblantier a acheté ces jours dernier, la magnifique propriété, voisine de l'Hôtel Rivard, actuellement occupée par R. Duckett et Cie Marchands.
 Nous félicitons notre ami de son acquisition.

La paroisse de St. Jacques l'Actif a produit 602,500 livres de tabac vendues en moyenne dix cents la livre.
 —M. Z. Fontaine, qui a été admis au barreau lors des derniers examens de droit, vient d'ouvrir son bureau d'avocat à Montréal.


Les Cancres, les tumeurs cancéreuses, sont guéris par les vertus purifiantes de la Salsepareille d'Ayer.
LA FEMME DE MENAGE
 Pour les femmes qui pensent, je l'ai déjà répété cent fois, je crois le moment venu de réagir contre un courant qui leur fait trouver inférieures les occupations, l'administration, l'entretien, l'économie de la maison, le foyer de la famille.
 L'intérieur, pour la femme, est un royaume si petit ou si grand, si modeste ou si luxueux qu'il soit. Elle y règne, et mieux que cela elle y gouverne.
 Les devoirs féminins d'économie de soins, de travail, d'élégance sont de toutes les classes. Quelle différence dans les ressources et dans la condition d'une ouvrière, d'une paysanne, amoureuse de leur intérieur y consacrent le peu d'heures dont elles disposent avec intelligence, avec ordre, ayant l'attrait du ménage propre et bien tenu, attirant, gardant, retenant l'homme auprès des enfants, le rendant fier de son home vis-à-vis de ses semblables moins bien partagés que lui ?
 Pour une femme d'intérieur, tout devient utile ou utilisable. Chez le peuple, l'aisance s'accroît; chez la bourgeoisie qui a le goût de sa maison, la fortune s'augmente. La famille qui compte des femmes d'intérieur prend plaisir aux réunions et le bonheur naît, se continue et se conserve dans les mieux qui bénéficient de toutes les joies qu'apportent les deux grandes vertus de la société et de l'individu: l'utilisation des ressources et la stabilité des goûts.
 Associée de l'époux, réalisant l'idéal de l'union conjugale, la femme de plus en plus doit prendre sa part du labeur commun, des responsabilités du compagnon de sa vie. Ses facultés ne sont point identiques à celle de l'homme, mais elles sont égales, parce qu'elles sont complémentaires et réalisent le beau mot sociale d'équivalence.
 Qu'elle embellisse le nid des enfants, la demeure de l'époux; alors, lui-même à son tour songera à consulter sur ses affaires celle qui sait ordonner et administrer.
 La joie que donne un intérieur soigné, ayant toutes choses classées, retrouvables et utilisées, que ces choses soient en petit ou en grand nombre, est plus complète qu'on ne croit pour tous les hommes fussent-ils désordon-

nés eux-mêmes. Il y a là une œuvre qui n'a rien d'inférieur, comme beaucoup de femmes se l'imaginent et l'unede mes fiertés à toujours été d'être ce qu'on appelle en France "une femme de ménage."
 [JOLIETTE ADAM.—Le Franco-Canadien.]
PETITES NOTES
 La Reine Victoria a reçu ce matin au Chateau Windsor, M. et madame Gladstone.
 On dit qu'un grand manufacturier, disposant d'un capital de \$150,000 doit s'établir à St-Jérôme.
 La glace est très épaisse sur toutes les rivières des Cantons de l'Est et les habitants redoutent une inondation lors de la débacle.
 On mande de Boston que le brik *Baltic* d'Annapolis, chargé de sucre, a fait naufrage. L'équipage a pu se sauver.
 Une dépêche de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, nous annonce la mort du général G. T. Beauregard, arrivé hier, à sa résidence en cette ville.
 On mande de Lisbonne que le cabinet Portugais a résigné parce que les Cortès n'ont pas voulu approuver les projets financiers du ministère.
 On mande d'Halifax que le premier ministre Gelding est parti pour Montréal, hier après-midi, où il assistera à la convention minière.
 Une révolte vient d'éclater à Esmeralda, Equateur. Une sanglante bataille a eu lieu entre les révolutionnaires et les troupes du gouvernement et ces dernières ont été victorieuses.
 Le gouvernement de la Colombie vient de décider l'extension du délai concernant la concession du canal de Panama jusqu'au mois de mars.
 Samedi soir et dimanche la province d'Ontario a été visitée par une forte tempête de neige. Tous les chemins de ont été bloqués par la neige. En plusieurs localités les affaires ont été complètement suspendues.
 L'électricité n'a pas dit son dernier mot. On parlait de Chicago à New York, au moyen de téléphone, il y a quelque temps, soit une distance d'environ neuf cents milles et voilà que depuis deux jours on parle de Chicago à Boston, soit une distance de mille milles. L'événement a donné lieu à une grande démonstration à Boston à laquelle ont pris part les plus hauts personnages de la ville Athénienne de l'Amérique.
 Le Renoveur des Cheveux de Hall fournit le principe nutritif qui alimente et supporte la chevelure.
 Le Scientifique américain fournit la note suivante: "Les capitaines de navires qui transportent des briques devront être très particuliers: une brigue ordinaire peut absorber une peinte d'eau; de sorte que avec une cargaison de brigue dans sa carène un navire peut faire eau sans qu'on s'en aperçoive, parce que l'eau peut être absorbée par les briques à mesure qu'elle pénètre dans sa cale. Dans ce cas, on peut s'imaginer si un vaisseau peut couler aisément."

AVIS.
 L'Assemblée de l'Association Indépendante de cultivateurs, a été ajournée mardi dernier, au 11 du mois de mars prochain.
 L'Honorable M. Beaubien, Ministre de l'Agriculture doit être présent.
 Par Ordre
 U. B. DESROCHERS
 Secrétaire.
 Joliette, 23 Février 1893.

ARGENT A PRETER
 On offre à prêter à 6 par cent, une somme moyenne. On devra offrir de bons garants.
 S'adresser à ce bureau ou à M. le notaire Désormier.
 Voulez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'ELIXIR RESINEUX PECTORAL, le seul remède contre la Toux, le Rhume et autres affections de la gorge et des poumons

COLONNE
DU "BON MARCHÉ"
 C'EST
LE TEMPS
 DE
VISITER
 LE
"BON MARCHÉ"
 ET VOIR CETTE
GRANDE REDUCTION
 IL FAUT
ALLER VOIR
 CETTE FAMEUSE
FLANELLETTE
a 3/4 c
 QUE L'ON
PEUT AVOIR
 A SI BONNES
CONDITIONS
 Beau cachemire noir à 15 cents, ou 15 cents la verge. Que d'autres prix vraiment étonnant.
 Tous en foule pendant le mois de février
CHEZ
Guibault & Gravel.

VOTRE SANTE!

SI VOUS ETES EPUISE
ESSAYEZ
the L'EMULSION
 Elle Stimulera votre Appétit, Donnera du Ton à vos Nerfs, Vous Remplira de Force, Vous fera sentir comme vous-même encore une fois.
POUR LA TOUX CHRONIQUE C'EST PRESQUE UN SPECIFIQUE.
 Dans toutes les Affections Pulmonaires accompagnées d'amaigrissement, aussi bien que de crachement de sang, les effets de ce remède sont très remarquables.
50c. et \$1.00 PAR BOUTEILLE.
 VOYEZ SUR L'AVOIR LA "D. & L."
Defense d'avancer
 M. Zotique Langevin, fait défense d'avancer, à Séraphin Langevin, son neveu, élève au collège de Joliette, sans une autorisation signée de sa main.
ZOTIQUE LANGEVIN,
 St-Cuthbert.
 8 Février 1893.

7,000.00
 DE
Marchandises
 Nouvelles
 DU
PRINTEMPS
 ET
D'ETE
 CHEZ
CAMILLE LABRECHE
 DOUZE A QUINZE
CAISSES
 d'autres marchandises seront reçues d'ici à la fin du mois, consistant en nouveautés pour la saison du printemps.
 Une visite est sollicitée.
 Etabli en 1868. Téléphone No. 3
AU PUBLIC ACHETEUR
Mr. FR. RIVEST
 épicière et marchand de chaussures
 COIN DES RUES
DeLanauadière et St-Barthélemy,
 JOLIETTE, P. Q.
 a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il continuera à vendre ses liquores toujours de premier choix et à des prix très modérés.
 Monsieur Rivest a monté aussi un stock de chaussures de toutes sortes et de tous prix, tels que: Bottines boutonnées, Bottines lissées, Souliers pour hommes, femmes et enfants, Bottes sauvages, souliers à hausse et souliers semelés offerts surtout aux cultivateurs, à des prix plus bas que partout ailleurs.
 — AUSSI —
Monsieur Rivest
 a toujours en mains un stock considérable de farine, plâtre, sel, huile de charbon, qu'il vendra aux meilleures conditions possibles.
 Qu'on aille faire une visite à son établissement et l'on pourra se convaincre de la modicité de ses prix, défiant toute compétition.
 Toutes commandes reçues par le téléphone seront exécutées promptement et avec attention.

Terres a Vendre
 1o Une terre de 3 x 23 arpents, outre une sucrerie de 12 arpents en superficie, située à Ste-Marie Solomé, (ci-devant St-Jacques), dans le rang des continuations, avec maison et dépendances.
 2o Une terre de 2 x 29 arpents située au même endroit, avec maison et dépendance.
 3o Deux (2) lots de terre en bois debout ayant environ 20 arpents en superficie.
 Ces terrains sont situés dans la meilleure région de Ste-Marie Solomé et se trouvent à 40 arpents de l'Eglise, près d'un moulin à farine et à scie, et sont propres à toutes les cultures.
 Conditions faciles. S'adresser, sur les lieux à
 JOSEPH LAURE, fils de M

Vente par le Shérif
FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS
 Cour Supérieure, pour le district de Montréal.
 Joliette, à savoir: } **DAME CECILE**
 No. 1168, } **D'AYETTE** dit
ST. AMOUR, de la paroisse de Varennes, dans le district de Montréal, veuve de Hyacinthe Brien dit Desrochers, tant personnellement que comme tutrice à ses enfants mineurs, Demanderesse; contre **DAME AZELIE PAYETTE** dit **ST. AMOUR**, épouse commune en bien de Zéphirin Fagnon, cultivateur, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, tous deux absents de la province de Québec, Défendues.
 Une terre, sise et située en la paroisse de Saint-Lin, comté de l'Assomption, au rang appelé Côte Saint-Ambroise, de la contenance de quatre arpents de front sur trente arpents de profondeur dans une ligne, et trente sept arpents dans l'autre ligne; tenant devant à une petite rivière, derrière à Joseph Gour, d'un côté à Joseph Lorin, et de l'autre côté à Narçisse Desrochers—avec maison, grange stables et autres bâtiments dessus construits, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de Saint-Lin, sous les numéros, dix-neuf cent trente-deux et dix-neuf cent trente-trois (1932 et 1933).
 Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Lin, le **TROISIEME** jour de **MARS** prochain, à **DIX** heures de l'après-midi. Le dit bref rapporté le trente-un mars prochain.
A. M. RIVARD,
 Shérif.
 Ceux qui ont besoin de lettres funéraires pourront s'en procurer chez **Gazette de Joliette** sous une heure d'avis.

Rebecca Wilkinson, de Brown valley, Ind., dit: "J'avais souffert pendant 30 ans de faiblesse d'estomac, de Dyspepsie et d'indigestions, et il n'en fallait pas tant pour faire disparaître la bonne santé dont j'avais joui auparavant. C'est alors que j'achetai une bouteille de "South American Nerve," et que tout de suite j'éprouvai plus de soulagement que n'avaient jamais pu m'en procurer les remèdes les plus dispendieux. Je conseille l'emploi de ce remède à toutes les personnes faibles. C'est la plus grande médecine au monde. Une bouteille d'essai pour s'en convaincre. Vendu par Louis Robitaille, pharmacien

ENGLISH SPRAIN LINIMENT fait disparaître toutes excroissances molles ou dures, difformités chez les chevaux, Fourbures, Fomes, Entorses, Molles, Eparvins, (Ring Bone) Roider des membres. Epargnez \$50 en achetant une bouteille de l'English Spavin Liniment. En vente chez Louis Robitaille Pharmacien-chimiste.

Rhumatisme guéri
Soldier's Cove, N. S., 30 Jan. 1890
W. H. COMSTOCK, Brockville, Ont.
Cher Monsieur.— Vos pilules de racines sauvages du Dr. Morse, sont les meilleurs médicaments dont je me suis servi pour le rhumatisme. Le printemps dernier j'ai eu une attaque de rhumatisme dans une jambe et je me suis guéri avec une boîte de ces pilules.
Votre reconnaissant
ALLEN CAMPBELL

LIVRES A VENDRE AU BUREAU de La Gazette de Joliette
Un Joli Pamphlet de 32 pages "Instructions pour la confection des HÔLES d'Évaluation, contenant le Texte des Articles du Code Municipal Relatifs aux Estimateurs et à l'Évaluation, avec notes explicatives et suggestions." Prix 25 centimes.
Le Cadastre de la Ville de Joliette, donnant le numéro et la grandeur de chaque emplacement en cette ville, imprimé sur beau papier. Prix 25 centimes.
Le Cadastre de la paroisse de St-Chs. Borromée, donnant le numéro et la grandeur de chaque terre. Prix 25 centimes.
Le "Traité sur le cheval et ses maladies." Voici un livre que chaque cultivateur devrait avoir dans sa maison. Il pourrait soigner ses chevaux lui-même lorsqu'ils sont malades et ça ne lui coûterait presque rien. Prix 10 centimes.

CONSOMPTION GUÉRIE
Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poux-mons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Debilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Pour par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce journal.
W. A. Noyes, 820 Powers' Block, Rochester, N. Y.

UN FARCEUR
Le Dr Croix, qui est un ennemi acharné des remèdes patentés, voulant un jour s'amuser aux dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvaise santé causée par le mal de matrice, qu'il ne pouvait guérir lui dit un jour d'essayer le "Régulateur de la Santé de la femme" et les Plâtres du Dr Larivière. Elle en acheta trois bouteilles et un plâstre. Au bout de quatre semaines malade alla remonter son médecin au bon conseil qu'il lui avait donné. Elle était guérie et pleine de santé et le Dr Croix avait perdu une de ses meilleures clientes. Il ne recommande plus le Régulateur, parce que ce merveilleux remède guérit trop vite pour la satisfaction de son porte-monnaie. Méitez-vous des pharmaciens et des médecins qui vous diront du mal du "Régulateur de la santé de la femme" et des "Plâtres" du Dr Larivière. Ils vous trompent pour faire plus de profit à vos dépens. MM. Evans & Sons et le Dr Leduc et Cie sont agents généraux pour le Canada. Pour toutes informations, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière Manville, R. I.

Marché de Joliette.
Samedi, 4 Février 1893.

Avoine par minot.....	\$ 0.30	\$ 0.35
Pois par minot.....	0.75	0.80
Blé d'Inde do.....	0.75	0.80
Lard par 100 lbs.....	9.00	10.00
Lard frais par lbs.....	0.11	0.12
Lard salé.....	0.10	0.12
Bœuf par lbs.....	0.07	0.10
Mouton par livre.....	0.05	0.06
Agneau par quartier.....	0.75	1.00
Veau do.....	0.75	1.00
Poules par couple.....	0.70	1.00
Poulets do.....	0.50	0.70
Patates (2 minots).....	1.10	1.20
Oignons par minot.....	0.90	1.00
" par tresse.....	0.05	0.10
Ail par tresse.....	0.18	0.15
Pêves par minot.....	1.50	2.00
Oignons (la pomme).....	0.09	0.09
Pommes par minot.....	0.70	1.00
Beurre frais à la livre.....	0.22	0.24
do de sale.....	0.18	0.20
Oeufs par douzaine.....	0.20	0.22
Saindoux par livre.....	0.14	0.15
Bacon par livre.....	0.07	0.08
Sirop d'érable par gallon.....	0.75	0.80
Miel par livre.....	0.10	0.12
Rayon.....	0.05	0.06
Poux par livre.....	0.03	0.04
Pois par 100 boîtes.....	5.00	6.00

J. LEDUC,
Clers du marché.



IL PRÉFÉRERAIT SE PASSER DE PAIN.
PALAIS KRIMPAL, MARQUETTE, MON., 7 NOV. 1882.
Le Rev. J. Koenig, de Marquette, écrit: "J'ai beaucoup souffert et quand je me suis mis à la prière, j'ai été pris par une attaque de paralysie, je me suis mis à la prière et j'ai obtenu un soulagement que n'avaient jamais pu m'en procurer les remèdes les plus dispendieux. Je conseille l'emploi de ce remède à toutes les personnes faibles. C'est la plus grande médecine au monde. Une bouteille d'essai pour s'en convaincre. Vendu par Louis Robitaille, pharmacien

PREJUGE, MAIS CONVAINCU.
NEWARK N. J., 20 OCT. 1890.
C'était avec un certain préjugé que je faisais usage du Tonique Nerveux de Dr. Koenig, mais il m'a rendu cordialement l'âme. Grâce à ce remède, je puis maintenant dormir. Depuis la terrible catastrophe de Johnstown, où j'ai perdu tous mes membres, j'ai toujours été en proie à de si grandes douleurs que je ne suis plus le même homme. Mais faisant usage, depuis quelques jours de votre Tonique, je ne sens revenir à la santé.
BOLLE 57. E. CUNZ, Pasteur

GRATIS—Les livres Importants sur les Maladies Nerveuses sont envoyés gratuitement à toute adresse, et les malades pauvres peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.
Le remède a été préparé par le Dr. P. Koenig, de Fort Wayne, Ind., J. U. des États-Unis, et est actuellement en vente chez les pharmaciens.
KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.
A Vendre par les Droguistes à St-Joliette; 6 pour \$5.

"Au Canada, par SAUNDERS & Co., London, Ont.; E. LEONARD, Montreal, Que.; LA RECHE & Cie, Québec."

J. A. RENAUD
AVOCAT
Autrefois de la société "McConville & Renaud" tient son bureau en face de W. Copping & Cie., près de l'Hôtel Rivard.

Ferblantier, Couvreur, PLOMBIER.
M. ALEXANDRE BONIN, porte voisine de M. Ariva Fery, Place du Marché - JOLIETTE

Reparations de toutes sortes, de couvertures, de tuyau d'aqueduc, Pose d'appareils de bois de closets, confection de bassins en zinc pour sucreries, montage de poeles, de fournaises et de tuyaux.

CONSTANTMENT
en mains, plats gobelets, terrines, crèmes, etc., etc.
Pour ouvrage considérable qu'on voudrait faire exécuter par contrat ou à l'entreprise, s'adresser à lui.

AVIS AU PUBLIC
T. H. SYLVESTRE
Marchand-Tailleur
établi à l'ancienne place d'affaires de L. G. Froment en face du marché, promet satisfaction à tous ceux qui l'honoreront. On le trouvera toujours disponible à son établissement à toute heure du jour et dans la soirée. Il tient constamment en vente un assortiment varié de tweeds, serge et draps de toutes sortes pour hommes et enfants. Ceux qui achèteront chez lui auront l'avantage de la coupe (tailleur) pour rien gratis.
M. T. H. Sylvestre possède une grande expérience dans son métier et se fait fort de contenter même les plus délicats et les plus difficiles.
Ouvrage fait à demande, livré à l'heure convenue, conditions faciles.
SPÉCIALITÉ: — Hardes faites en gros et en détail, pour hommes et enfants, à plus bas prix que nulle part ailleurs. Vique M. Sylvestre confectionne lui-même, étant pour cette raison en lieu de déléguer cette opération.
Allez le voir une fois et nécessairement vous devrez retourner chez lui.

AH! SI LES FEMMES SAVAIENT
Si elles connaissaient, toutes, la force, la légèreté, la rapidité et le fini de la machine à coudre
New - WILLIAMS.
Jamais elles voudraient en acheter d'autres.
Adressez-vous directement à
J. C. ROBITAILLE,
JOLIETTE,
et ils vous donnera pleine et entière satisfaction, sous tous rapports.

REPARATIONS
aux Machines à coudre exécutés
PROMPTEMENT
et avec soin, aussi huiles, aiguilles, navettes, et toutes espèces de morceaux

A très bas prix
Pianos et Orgues, et morceaux de musique à bon marché.
Une visite est sollicitée.
J. C. Robitaille.
Argent à prêter
Vingt mille dollars, (\$20,000) à prêter par différents montants.
S'adresser au
Dr. M. S. BOULET,

M. Gilbert CHARTIER
TAILLEUR.



ayant pris la direction du département des tailleurs à

L'Ecole Industrielle
se fait fort d'annoncer qu'il peut perfectionner les habits de toutes sortes à meilleur marché que partout ailleurs.

Coupe Americaine
Ce monsieur ayant travaillé dans les meilleures boutiques de Montréal et en même aux États-Unis, est en état de donner la plus entière satisfaction, même aux plus exigeants.

NOUVELLE GROCERIE GENERALE.
M. Napoléon Desrosiers ayant décidé de tenir à la même place sa boulangerie, une grocerie; annonce à ses amis et au public en général qu'on pourra toujours se procurer à son établissement tout ce dont on aura besoin à des prix

Defiant toute Competition
TELLES QUE:
Fleur, Son, Gru, Moulée, Sel, Huiles, Melasse, Sirop, Pommes, Bourre, Fromage, Poisson, Conserves, Sucreries de toutes sortes etc., etc.

Rue St-Pierre
En face de La Brasserie
JOLIETTE, P. Q.

L. Z. MAGNAN
MANUFACTURIER DE
Biscuits et Sucrieries
DE TOUTES SORTES
En Gros Seulement,
JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.
M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands d'importer quelle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE
ainsi que du tabac en feuille.
M. MAGNAN aura toujours en main le célèbre Vinaigre de Drouin, Prête à Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. De meilleurs certificats ne peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.
Essayez-le.

TERRE A VENDRE
OU A LOUER.
Une terre bien entretenue avec grande maison, remises et autres dépendances en bon état, près de la ferme de Mr. Antoine Laporte concession du Vieux Moulin, dans St-Chs. Borromée. L'acquéreur en donnant des garanties ne s'est pas obligé de payer comptant le prix de vente. S'adresser à
J. A. RENAUD, avocat, Propriétaire.

Allez-vous à LA GAZETTE DE JOLIETTE, seulement 50 cents par année.
Pilules Anti-Ulcereuses.
SYMPTOMES—Mouture et démangeaison la nuit, si vous laissez faire vous êtes bientôt couvert de tumeurs. L'ONGUENT SWAYNE arrête la démangeaison, purifie la peau, guérit les ulcères et est un sûr préservatif contre ces sortes de maladies. Offert à tous les droguistes pour 50 cts. Dr. SWAYNE & Son, Philadelphie.
LYMAN FILS & CIE, MONTRÉAL, seul agent.

Comment guérir les maladies de la peau.
Appliquez simplement L'ONGUENT DE SWAYNE aucun autre remède n'est requis. Guérit toutes les maladies de la peau en la rendant plus belle et blanche. Aucun autre remède n'est aussi efficace. Demandez L'ONGUENT SWAYNE à votre droguiste.
LYMAN FILS & CIE, MONTRÉAL, seul agent

EXPRESS ENTRE ST-GABRIEL DE BRANDON, ST-FELIX DE VALOIS, JOLIETTE ET MONTRÉAL.
Départ de St-Gabriel de Brandon, à 5 hrs. a. m., de St-Felix de Valois, à 5.30 hrs. a. m., de Joliette, à 6 hrs. a. m. Arrivée à Montréal à 8.40 hrs. a. m.
Départ de Montréal, à 5.00 hrs. p. m. Arrivée à Joliette, à 7.30 hrs. p. m. à St-Felix de Valois, à 8.20 hrs. p. m. à St-Gabriel de Brandon, à 9 hrs. p. m., tous les jours, dimanche excepté.
Le train de fret laisse Joliette tous les matins à 8 hrs. a. m. Dimanche excepté
Agents de Tickets: J. J. PAVOUST, Joliette.



Maison de Commerce
ET
Ecurie de Louage.

M. AUGUSTE GOULET, sellier et marchand de chaussures tient toujours dans ces deux lignes un assortiment des plus complets. Conditions faciles et prix réduits. Son magasin est situé sur la Place Lavallière, près de la Station des pompes. Toujours en mains du bois de chauffage de toutes sortes: pruche, épinette, merisier, érable. Il annonce aussi au public qu'il possède une écurie de louage où l'on pourra toujours se procurer à des prix peu dispendieux, de beaux chevaux bien attelés soit pour la charrue ou la voiture légère.

Carrosse à 2 Chevaux
tousjours à la disposition du public et à des prix très modérés.



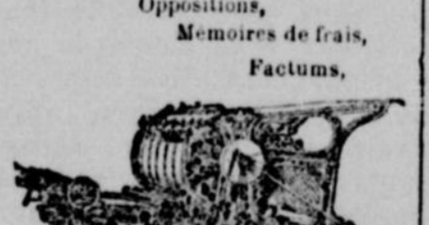
IMPRIMERIE
DE
LA GAZETTE
RUE SAINT-PAUL
Près du Marché.

On imprime à cet établissement, avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts, tous les ouvrages d'imprimerie: Têtes de Comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Billets prémissaires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Programmes pour Courses, Lettres foncières, etc., etc., Blancs de sommation, Demandes de plaideroy, Fiat, Comparation, Déclarations sur billet, Déclarations d'acte d'hypothèque, Subpenas, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêt après jugement, Brefs de Saisie-gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, Factums,

TEMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien, CHER MONSIEUR.
Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.
Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TEMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA.
Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral.
On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Soit avant le RESTAURATEUR DE ROBSON soit la préparation par excellence pour les cheveux.
U. LIPPÉ N.P. St-Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT
A 50 cts la bouteille.



Nous invitons le public pour tout ce qu'il a besoin en fait d'impressions, à venir nous voir avant d'aller ailleurs.
Les ordres de la campagne sont exécutés promptement et expédiés franc de port.
Nous promettons pleine et entière satisfaction à tous.
Nos prix sont des plus bas.
Adressez:
La "Gazette de Joliette"
Joliette, P. Q.

DISTRICT DE JOLIETTE
Cour Criminelle: Sera tenue chaque année le quinzème jour des mois de juin et décembre.
Cour Supérieure: Le premier lundi et les quatre jours suivants de chacun des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre, et si le premier lundi n'est pas un jour juridique, le premier jour juridique suivant le dit premier lundi.
Cour de Circuit: pour le district de Joliette sera tenue, chaque année, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine suivant le terme de la dite cour supérieure et dessus fixe.
Cour de Circuit dans et pour le comté de l'Assomption: sera tenue chaque année en la ville de l'Assomption, le premier et deuxième jour de chacun des mois de mars, juin, septembre et novembre, et les vingt-septième et vingt-huitième jours du mois de décembre.
Cour de Circuit dans et pour le comté de Montcalm, sera tenue, chaque année, au village de St-Julienne, les troisième et quatrième jours de chacun des mois de mars, juin, septembre et décembre.

HOTEL JOLIETTE
AINÉ RIOPEL, Propriétaire.
Ce vaste et magnifique hôtel, dans une situation splendide et au centre des affaires, est le rendez-vous du public voyageur. On y trouve tout le confort désirable. L'établissement renferme les meilleures salles pour échantillons qu'on puisse trouver.
Bonnes Chambres, Tables bien servies et excellentes liqueurs. L'omnibus de l'hôtel se rend à la gare pour l'arrivée et le départ de chaque train.

WORTH THEIR WEIGHT IN GOLD

Dr. Morse's Indian Root Pills.
Dr. Morse's Indian Root Pills.
Dr. Morse's Indian Root Pills.
Dr. Morse's Indian Root Pills.
Dr. Morse's Indian Root Pills.
Dr. Morse's Indian Root Pills.
To save Doctors' Bills use
Dr. Morse's Indian Root Pills.
THE BEST FAMILY PILL IN USE
FOR SALE BY ALL DEALERS

Keep the Works in good order.
NORMAN, Ont., January 15, 1890.
W. H. COMSTOCK, Brockville, Ont.
DEAR SIR,—Your "Dr. Morse's Indian Root Pills" are the best regulator for the system that humanity can use. Life is a time piece; it is full of delicate and what is the result?—if first, only a slight difference is perceptible in its irregularity, but wait you; no greater, until at last, what you see in the beginning, will now require much care in thoroughly cleaning the entire works. So in the human life—a slight derangement is neglected, it grows and increases, imperceptibly at first, then rapidly, until what could, in the beginning, have been cured with little trouble, becomes almost fatal. To prevent this, I advise all to purify the system frequently, by the use of Morse's Pills, and so preserve vigor and vitality.
Yours faithfully,
H. F. ATWELL.
The Travellers' Safe-Guard.
AMAGANUS POOD, N.S., Jan. 27, '90.
W. H. COMSTOCK, Brockville, Ont.
DEAR SIR,—I have been a firm believer in your "Dr. Morse's Indian Root Pills" for some time. I have been cured of my rheumatism, and my business is such that I spend much of my time away from home, and I would not consider my travelling outfit complete without a box of Morse's Pills.
Yours truly,
M. R. McLENNAN.
A valuable Article sells well.
BRACKENBURY HARBOR, N.S., Jan. 14, '90.
W. H. COMSTOCK, Brockville, Ont.
DEAR SIR,—This is to certify that I deal in Patent Medicines, including various kinds of Pills. I sell more of the Dr. Morse's Indian Root Pills than of all the others combined. My sales I find are still increasing.
Yours, &c.,
N. L. NICHOLSON.

VOUS QUI ETES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TEMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien, CHER MONSIEUR.
Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.
Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TEMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FELIX DE VALOIS.
Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes:
1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus noirs comme dans le temps de ma première jeunesse.
2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps. Lorsque j'ai commencé l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.
3o Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.
Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureusement.
4o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard....
CHARLES TELLIER.
St-Felix de Valois, 17 Mars 1888.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Soit avant le RESTAURATEUR DE ROBSON soit la préparation par excellence pour les cheveux.
U. LIPPÉ N.P. St-Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.
Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureusement.
4o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard....
CHARLES TELLIER.
St-Felix de Valois, 17 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT
A 50 cts la bouteille.

Vous n'attendez pas que les Voleurs viennent pour acheter un revolver, Alors n'attendez pas non plus que la maladie arrive avant d'acheter une bouteille de

PAIN-KILLER
de Perry Davis

Vous pouvez en avoir besoin pendant la nuit, pour les Crampes, Frissons, Rhumatisme, Sciatalgie, Mal des dents, Toux, Rhume, Mal de Gorge, etc. Achetez une Grande Bouteille Maintenant. Vieux Prix populaire 25¢

Scientific American Agency for
PATENTS
GAYETS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to
BUNN & CO., 311 Broadway, New York.
Older Bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the Scientific American.
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address BUNN & CO. PUBLISHERS, 311 Broadway, New York.

ALBERT TRUDEL
MANUFACTURIER DE
Moulins à battre, Cribles, Etc., Etc.
Coin, des rues St-Chs. Borromée et St-Louis,
JOLIETTE.
A l'ancienne place de feu M. Alexis Masse.

M. A. Trudeau annonce aux cultivateurs du district de Joliette, qu'il a toujours en mains un assortiment de Moulins à Battre de toutes sortes, ainsi que des Cribles; ouvrage solide et garanti, réparations en tout genre faites à ordre et sous le plus court délai.
Vente à conditions faciles et à la satisfaction de tous ceux qui voudront bien encourager cette manufacture.

GLO. L. DESAULNIERS
PEINTRE TAPISSIER
ENSEIGNES PEINTES ET LETTRES
M. Desaulniers a chargés aussi des ouvrages de peinture aux bâisses.
MEUBLES PEINTS ET VERNIS A NEUF
Une attention toute spéciale sera donnée aux ordres de la campagne.

Blancs de reçu à vendre à ce bureau. 20 cents le cent.